



Maison de l'Europe de Paris

JOURNAL PARLÉ

DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Jeudi 6 avril 2006

*« L'Europe frileuse
dans l'effervescence mondiale du printemps 2006*

par Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la Maison de l'Europe de Paris
Président d'honneur de l'Association
des Journalistes Européens

Le Printemps est là... Pâques, cuvée 2006, approche. Le monde, lui, galope plus vite que jamais. L'Europe frileuse tourne en rond.

En France, cinq mois après les émeutes des banlieues, une crise de génération a éclaté sous le signe de la précarité, mettant en lumière le désarroi et les contradictions des pouvoirs publics. Nous sommes loin, bien loin, de Mai 68 et du slogan obsessionnel de l'époque « *il est interdit d'interdire* ». C'était le temps du plein emploi... Aujourd'hui le chômage des 15-24 ans est de 22 % selon l'INSEE et ne serait comparable qu'à celui de l'Italie et de l'Espagne. Dans cette tranche d'âges, le taux français ne se compare ni à celui de l'Allemagne (15 %), ni à celui du Royaume-Uni (12 %), ni *a fortiori* à celui des jeunes irlandais, néerlandais, danois (8 %).

Par ailleurs, le taux d'emploi des mêmes 15-24 ans est plus faible en France que celui des pays mentionnés ci-dessus, à l'exception de l'Italie (il se situe autour de 26-27 %). Aux Etats-Unis, le plus grand des pays industrialisés, il est de 53,9 %. Autre pourcentage remarquable ! En outre, non seulement la France aurait l'un des plus bas taux d'emploi des 15-24 ans dans les pays développés, mais – selon l'OCDE – également dans la tranche des 15-19 ans des sans emplois, ni formations.

Quant au taux de chômage global (toutes générations confondues cette fois), il est supérieur en France (9,2 %) à celui de la moyenne de la zone euro (8,5 %). Plusieurs des nouveaux Etats d'Europe centrale, membres de l'Union européenne, ont en pourcentage de leur population active moins de chômeurs que la France et l'Allemagne. Tel est le cas des Pays Baltes, de la République Tchèque, la Hongrie, la Slovaquie. Seules lanternes rouges, la Pologne et la Slovaquie, malgré des taux de productivité enviables.

L'Europe émergente se porte donc plutôt bien, économiquement parlant, il est vrai avec le renfort budgétaire de l'Union tout entière, mais aussi le flux des investissements. Elle est encore loin du revenu moyen par tête des pays de l'Europe Occidentale. A peine plus du quart de celui dont nous disposons.

En ce qui concerne les dépenses administratives publiques, celles-ci sont moins élevées en France qu'au Danemark ou en Suède, mais avec 53,6 % du produit brut elles devancent celles de l'Allemagne (48,2 %) et du Royaume-Uni (43,2%).

De plus, si grâce à un tour de passe-passe budgétaire¹, le déficit de l'Etat français ne dépasse plus, provisoirement, le seuil communautaire des 3 % - pourcentage requis par le Traité de Maastricht instituant l'Union économique et monétaire -, notre pays a vu sa dette publique croître et embellir en 2005 pour atteindre 66,4 % du produit national.

« *En ayant accumulé les déficits depuis 1975, dernier exercice en excédent, la France a vu sa dette tripler en trente ans* ». Et « *pour la seule année 2006, [elle] sera obligée d'emprunter sur les marchés financiers 120 milliards d'euros d'obligations pour assurer le service de sa dette* »².

Egalement, nous voyons s'accroître une crise de compétitivité, puisque les exportations françaises fin 2005 ne représentaient plus que 14,5 % des exportations européennes contre 17 % en 1999. Ainsi, notre commerce extérieur a connu un déficit qualifié « d'historique » pour le précédent exercice civil (26,4 milliards d'euros) alors que, la même année, le commerce extérieur de l'Allemagne était excédentaire de 160 milliards d'euros.

¹ Modification du mode de perception de l'impôt sur la fortune : désormais ce dernier tient compte du bénéfice prévu pour l'année en cours et non de celui de l'année précédente, pour les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard d'euros

² « Le Monde » - Edito du 12.05.06

En regard, il est assez frappant de constater que les grandes entreprises du CAC 40 ont enregistré des records qui, eux aussi, peuvent être qualifiés d'« historiques » ! A contrario de l'ambiance économique dominante, plutôt délétère (et pour cause), l'indice phare de la Bourse de Paris a annoncé 84 milliards d'Euros de profits en 2005, contre 66,2 en 2004 – soit une hausse des bénéficiaires de 24 % dans le temps où notre croissance plafonnait à 1,4 %. Raison essentielle du décalage : les grandes entreprises sont peu ou prou « mondialisées » et vont donc chercher la croissance sur notre planète « là où elle se trouve ».

L'actualité nous en administre la preuve pratiquement tous les jours. Ainsi, par exemple, avec le dernier mariage annoncé d'Alcatel et de Lucent qui fera de l'entreprise fusionnée la première ou la deuxième au monde pour la plupart des technologies de télécommunication. Chiffre d'affaires : 21 milliards d'euros en Amérique du Nord, soit un tiers ; un autre tiers en Europe et le solde dans le reste du monde. Dépenses en recherche et développement : 2,4 milliards d'euros avec 21 000 ingénieurs en poste et 25 000 brevets.

Vous ne serez pas surpris si j'ajoute que les entreprises pétrolières n'ont jamais été plus prospères. Le résultat net de TOTAL est en augmentation de 31 % ; celui de Exxon Mobile aux USA de 43 % ; de 37 % au bénéfice de Shell (siège aux Pays-Bas). Le chiffre d'affaires des majors du pétrole représente *grosso modo* 1 000 milliards de dollars avec un baril de brut qui oscille autour des 66 dollars. Et les cours recommencent à flamber.

Bref, dans le monde privilégié des OPA, alors que les économies américaine et japonaise se portent beaucoup mieux que celles du vieux continent, les places boursières sises pourtant en Europe ont enregistré des gains supérieurs à ceux de la plupart de leurs homologues d'au-delà des océans, avec une danse rondement menée par des fusions et acquisitions d'entreprises en 2005. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions à propos des « fiançailles » contrariées de Mittal - Arcelor pour l'acier et de Gaz de France – Suez pour l'énergie.

Il résulte de cette analyse cursive que :

1 - La tendance à la progression des distorsions économiques mondiales tend à s'accroître.

2 - Les prévisions de croissance ou de taux d'inflation doivent être accueillies avec une prudence accrue, notamment en raison des interférences souvent imprévisibles des crises politiques ou énergétiques dans les réalités économiques.

Pour l'essentiel, c'est le prix du pétrole qui fera la loi avec, en prime, l'impact grandissant des produits « made in China ».

Tout accident de parcours significatif sur la scène internationale provoquera, *ipso facto*, des réactions sur les prix les plus sensibles : matières premières, énergie. La question de l'énergie sera d'ailleurs – et ce n'est pas un hasard ! – au cœur des débats lors du Sommet du G8 (8 principales puissances du monde industriel) que Vladimir Poutine présidera à Saint Pétersbourg le 15 juillet prochain.

3 - La Zone euro se veut Union économique et monétaire. C'est sans doute une prétention mais elle ne répond pas à la réalité. Elle est, en fait, une Union monétaire qui ne répond encore que très partiellement aux critères d'une Union économique accomplie. On harmonise les points de vue et les tendances mais, pour l'essentiel, les leviers d'une dynamique de la croissance et de l'emploi lui échappent encore.

C'est d'autant plus regrettable que la reprise se fait jour en Europe, malgré des variations excessives d'un pays à l'autre dans un ensemble qui se veut intégré... Qu'il s'agisse des écarts de croissance constatés en 2005 (de 0 en Italie à 3,2 et 4,4 en

Espagne et Irlande) ou encore des prévisions de recrutement des entreprises (celles-ci vont de 17 % en Espagne, à 13 en Irlande, 8 en Belgique, 7 en Autriche et aux Pays-Bas, 5 en Allemagne et en France, et -1 en Italie pour 2006).

Effervescence mondiale

Aux disparités économiques et aux effets conflictuels qu'elles génèrent s'ajoute l'effervescence engendrée par la montée de ce que l'on appelle communément « l'Islamisme » dans de vastes zones souvent vitales pour la paix des peuples ; l'émergence contradictoire de géants comme l'Inde et la Chine ; l'émiettement de l'Afrique ; l'éveil brouillon des sud-américains ; l'unilatéralisme de la superpuissance nord-américaine ; les conséquences de l'absence ou de l'insuffisance de la présence européenne, en tant que telle, dans la quête désordonnée d'un univers en voie de globalisation.

Une première réalité : la vague verte qui submerge le monde arabo-musulman et, aujourd'hui, la dépasse largement. Une lame de fond qui peut avoir les apparences d'une démocratisation comme en Egypte, avec la récente poussée électorale des « frères musulmans » ou qui se traduit dans des tensions ethniques, comme c'est le cas entre les Kurdes et les Turcs.

L'Union européenne a conscience du danger, mais elle doit proportionner ses interventions aux capacités qui sont les siennes. Elle anime donc diverses procédures. Par exemple, Euromed qui concerne les pays du bassin méditerranéen et s'apparente à une spécificité de sa politique de bon voisinage. Ainsi la session de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne s'est déroulée le 27 mars à Bruxelles en l'absence des Israéliens et du Hamas, après la session des ministres du commerce à Marrakech le 24 mars pour réaffirmer l'intention de créer une zone de libre-échange commune à l'horizon 2010. Ainsi, l'Union européenne intervient dans ce que l'on appelle « la feuille de route » destinée à aboutir au règlement du conflit Israélo-Palestinien ; les Russes, les Américains et l'ONU étant les autres parties directement prenantes. De plus, elle survient budgétairement aux nécessités de la Palestine. Par ailleurs, Allemands, Britanniques et Français sont intervenus au nom de l'Union pour tenter de négocier avec l'Iran à propos des ambitions nucléaires de Téhéran.

On ne peut pas dire que l'Union européenne est totalement absente de cette vaste aire conflictuelle du Proche et du Moyen-Orient, mais sa présence temporisatrice n'est nulle part décisive, même si l'effort qu'elle exprime est louable.

Rarement, en tout cas, la situation n'a paru aussi exacerbée

- entre Israéliens et Palestiniens,
- entre les différentes composantes du conflit Irakien qui se double d'épisodes de guerre civile ;
- entre les Occidentaux et le Gouvernement iranien.

Rien n'indique non plus que les jeux cruels du terrorisme se calment en Afghanistan.

► Le conflit Israélo-Palestinien – le plus ancien et le plus symbolique – est, à mes yeux, la clef de tous ceux qui traversent aujourd'hui le monde Musulman au Proche et Moyen-Orient. Rien dans la période récente ne permet de dire que les chances d'un règlement équitable et pacifique entre les protagonistes aient augmenté. La fameuse « feuille de route » publiée le 30 avril 2003 et remise par le « Quartet americano-europeo-russo-onusien » prévoyait la création d'un Etat Palestinien à la fin de 2005. C'est dire !

Ladite feuille de route est d'autant plus dérisoire qu'elle n'a pas pu empêcher la construction d'un mur séparant l'Etat Israélien des territoires autonomes théoriquement demeurés palestiniens mais, en fait, contrôlés par Israël et peuplés de colonies... Certes Ariel Sharon a décidé d'évacuer les colonies isolées de la bande de Gaza, vaste chaudron de sorcière, en août 2005 ; certes son successeur, Ehoud Olmert, se propose d'évacuer d'autres colonies éparpillées en Cisjordanie mais, en même temps, d'annexer à l'Etat d'Israël les grands blocs coloniaux actuels et d'occuper en permanence la vallée du Jourdain qui sépare la Cisjordanie de l'Etat jordanien (et ce pour des raisons sécuritaires). Si l'on regarde une carte, il est vrai que la Cisjordanie rassemble des « confettis » regroupés en « cantons » séparés. Les Palestiniens ne circulent dans cet espace « grand comme deux départements français » qu'en passant par des check points militaires israéliens.

En conséquence, la campagne électorale Israélienne du 28 mars a été dominée par un seul grand débat : l'ampleur de la séparation unilatérale.

La tendance n'est pas nouvelle mais elle n'a fait que se renforcer depuis la victoire électorale du Hamas même si le leader du Fatah, Mahmoud Abbas, continue à présider aux destinées de l'Autorité palestinienne héritée d'Arafat et toujours reconnue par la communauté internationale.

En 2003, l'Union européenne, suivant l'exemple américain de 2002, a inclus le Hamas islamiste sur la liste noire des organisations terroristes. Dans ces conditions, comment peut-on penser que le gouvernement Israélien puisse avoir des contacts avec ceux qu'il estime responsable des attentats les plus meurtriers perpétrés contre le peuple Hébreu ces dernières années ? Au surplus, le Hamas ne reconnaît pas l'existence d'Israël et se présente comme le symbole de la radicalisation de la société palestinienne face à une puissance occupante. Un seul point positif jusqu'à présent : le Hamas ne fraye pas avec Ben Laden et Al qaida

La victoire du Hamas sanctionne, en fait, l'enlisement du processus de paix conduit par le Fatah accusé, qui plus est, de corruption. Sa victoire incarne en l'état une situation d'impasse totale. Elle peut évoluer. Certes, mais le Hamas doit aussi tenir compte de l'existence du Djihad islamique, groupement encore plus radical qu'il ne l'est lui-même.

C'est un vrai casse-tête politique ! Comme l'Autorité palestinienne ne survit aujourd'hui, pour l'essentiel, qu'avec l'appui économique et humanitaire de l'Union européenne, celle-ci a fait savoir que le maintien de cette aide ne serait guère possible si le Hamas n'acceptait pas de négocier avec l'Etat Hébreu et donc forcément de le reconnaître. Des choix décisifs devront être faits. Les Etats-Unis sont déjà intervenus dans ce sens. Pour le moment, seuls les pays arabes ont fait savoir qu'ils maintiendraient sans conditions leur aide particulière à l'Autorité palestinienne.

Pour sa part, le Hamas, le 19 mars, s'est borné à exiger « la fin de l'occupation ».

► Au Moyen-Orient, la situation est toujours aussi sombre, même si le 20 mars dernier, Washington ne pouvait pas ne pas célébrer le troisième anniversaire d'une intervention militaire qui a conduit à la chute du régime de Saddam Hussein. A cette date, 2 318 soldats américains avaient été tués, 17 124 blessés dont le tiers représente des amputés. Les partenaires de la coalition comptaient 206 tués. 34 000 à 100 000 Irakiens auraient laissé leur vie dans cette sanglante aventure. Quant au coût de la guerre, il est provisoirement estimé à 250 milliards de dollars.

L'invasion décidée par Bush n'a malheureusement pas permis jusqu'à maintenant de ramener la paix entre le Tigre et l'Euphrate, même si Saddam inculpé de génocide est promis à un prochain jugement dernier. Probablement par pendaison.

Les Kurdes, proches des frontières turques, vivent dans un état de quasi indépendance. Les Chiites et les Sunnites se déchirent. Les nettoyages ethniques et religieux sont quasi quotidiens depuis le 22 février dernier, quand un attentat a visé l'un des lieux saints du chiisme : la Mosquée au dôme recouvert de feuilles d'or de Samarra.

L'Irak continue à s'enfoncer dans la barbarie. L'eau potable manque, l'électricité n'est disponible que quelques heures par jour. Des attentats meurtriers frappent pratiquement chaque jour innocents et victimes ciblées dans les marchés et aux abords des mosquées à l'heure de la prière. Les enlèvements criminels se sont multipliés, faisant fuir une partie des élites irakiennes vers la Jordanie voisine ou ailleurs. Les églises chrétiennes ont presque toutes été incendiées.

Dans cette ambiance exécrable, aucun gouvernement d'Union nationale n'a pu être mis sur pied à Bagdad. Ce qui explique les pressions de plus en plus vives de Washington. Il y a encore 133 000 GI en Irak et la popularité de George W. Bush en souffre, alors que le calendrier politique américain prévoit les « élections à mi-mandat » en novembre.

Embrouvés en Irak, les Américains doivent ronger leur frein à l'égard de l'Iran où le président Ahmadinejad qui dispose de l'arme pétrolière (le fanatique peut, en effet, décréter la fermeture des robinets), a décidé de reprendre l'enrichissement d'uranium et des programmes de recherches nucléaires. Il s'agit toujours pour lui et les pouvoirs iraniens de maîtriser la filière complète de l'énergie civile officiellement, mais comme le précisait récemment Mme Delpech, directeur de la prospective au sein du Commissariat français à l'énergie atomique, l'avancée technologique iranienne est telle que « *la bombe iranienne pourrait être disponible non pas dans cinq ans mais peut-être dans deux ans* ».

Certes, le Conseil des gouverneurs de l'Agence Internationale de l'énergie atomique a décidé le 4 février le transfert pour « information » du dossier iranien au Conseil de sécurité, auquel un rapport a été remis le 8 mars. Après trois semaines de négociations, le Conseil de sécurité a fait savoir le 29 mars à Téhéran que le gouvernement iranien devait revenir sous trente jours à « *la suspension complète et durable de toutes les activités liées à l'enrichissement de l'uranium pouvant mener à la fabrication de bombes nucléaires* », étant entendu qu'au terme de ce délai, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'égyptien Mohamed Elbaradei, devra remettre au Conseil de sécurité et au Conseil des gouverneurs de l'AIEA un rapport « *sur les suites données par l'Iran* ». Mais on sait déjà qu'il s'agit d'une mascarade. Sans attendre, l'Iran a déjà annoncé qu'il n'interromprait pas le processus nucléaire en cours, en réaffirmant que les activités nucléaires visées étaient « *exclusivement pacifiques* » et que le gouvernement iranien était « *allergique aux menaces et à l'intimidation* ».

Si Israël, déjà détenteur de l'arme nucléaire depuis longtemps, à la suite d'un autre programme clandestin, vient de faire savoir par la bouche de son premier ministre, M. Olmert, qu'il ne permettrait « *en aucun cas à l'Iran de se doter de l'arme nucléaire* », la Russie et la Chine ont confirmé, *a contrario*, qu'elles s'opposeraient à des sanctions contre l'Iran, au niveau du Conseil de sécurité, grâce au droit de veto dont l'une et l'autre disposent en tant que membres permanents de cette instance suprême de la vie internationale.

Nous sommes, bel et bien, devant une impasse, même si le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France persistent, au nom de l'Union européenne, à chercher des accommodements avec l'Iran par la voie diplomatique.

Ces tensions sont d'autant plus dangereuses que Washington accuse Téhéran d'infiltrer des « gardiens de la Révolution » iranienne en Iran, alors que les Iraniens demandent le « retrait immédiat » des forces britanniques de Bassorah, la grande ville chiite du sud irakien.

Par ailleurs, ce n'est pas à la suite d'un concours de circonstances fortuites que M. Ahmadinejad a fait les 19 et 20 janvier le voyage de Damas pour valoriser une alliance trentenaire avec la Syrie, adversaire déclarée de la politique de Washington au Proche-Orient, inspiratrice probable de l'assassinat, le 14 février 2005, de l'ancien premier ministre libanais, Rafic Hariri, à propos duquel le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 29 mars dernier une résolution autorisant la création d'un tribunal international. Celui-ci devrait juger les présumés coupables, au terme prévu le 15 juin prochain, de la mission de la commission internationale d'enquête.

« La République arabe syrienne qui résiste en première ligne à l'agression israélienne, et la République islamique d'Iran qui porte le flambeau de l'éveil islamique dans le monde musulman joueront un rôle vital dans la région » a proclamé Ahmadinejad, après avoir rencontré les leaders des formations palestiniennes opposées à l'Autorité du même nom, ainsi que les représentants du Hezbollah (chiite libanais pro-iranien dont les milices contrôlent certaines parties du pays du Cèdre). Enfin, de retour à Téhéran, le Président iranien a donné l'ordre de tester de nouveaux missiles au terme des manœuvres militaires « Grand Prophète ».

► Pratiquement, seule la péninsule arabique paraît préservée de cette effervescence orientale alors que même en Turquie une empoignade avec les Kurdes qui combattent pour préserver leur identité vient de faire une dizaine de tués et 250 blessés. Gardons-nous cependant des impressions artificielles.

Certes l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar, Bahrein, les 7 Emirats arabes unis gorgés de pétrodollars (le baril qui cotait encore 11 dollars fin 1998, a atteint 70 dollars l'été dernier) paraissent en marche vers la modernité, mais il faut savoir ce que l'on entend par là : si les pays du Golfe ont encaissé 650 milliards de dollars l'an passé ; si le Roi Abdallah investit à tour de bras grâce à la manne pétrolière ; si l'émirat de Dubaï se peuple de gratte-ciels et concocte un gigantesque projet d'urbanisme basé sur une noria d'îles artificielles ; si le Congrès américain a dû s'opposer à la prise de contrôle de six ports des Etats-Unis par ledit Emirat ; ces pays ne sont pas pour autant des foyers de démocratie paisibles, même si les Saoudiens ont pour la première fois consenti à des élections municipales en février 2005.

Le 24 février dernier, le principal complexe de raffinage – Abqait – qui fournit 70 % du brut saoudien a échappé de peu à une attaque perpétrée par un réseau local de Ben Laden. Depuis le premier attentat commis en Arabie par les islamistes qui se revendiquent d'Al Qaida directement ou indirectement, 274 personnes ont trouvé la mort dans ce pays du fait du terrorisme. Ceux qui règnent à la Mecque n'ont pu empêcher que 15 des 19 kamikazes de l'attaque du World Trade Center aient été des Saoudiens.

► La chaîne des zones conflictuelles actives ne s'arrête qu'au-delà de l'Afghanistan et du Pakistan. C'est probablement de là que, relayé par le télévison Al Jazira du Qatar où se trouve pourtant l'état-major américain pour le Moyen-Orient, Ben Laden, après un silence prolongé depuis décembre 2004, a fait parvenir le 29 janvier dernier un message destiné à confirmer qu'il était bien encore de ce monde. C'est de là en tout cas que le n°2 d'Al Qaida, l'Egyptien Al-Zawahiri, se manifeste.

Depuis quatre ans, les forces américaines sont en Afghanistan, épaulées par les forces internationales de l'ISAF. Les Talibans ont été chassés. Un gouvernement légal existe à Kaboul mais les attentats n'ont pas cessé. L'insécurité est partout. La culture de l'opium prospère. Dans les zones dites « tribales » du Pakistan voisin, on trouve la même insécurité. C'est d'ailleurs au Pakistan que les manifestations destinées à stigmatiser l'injure faite à Mahomet par le journal danois « Sylland poster » ont été les plus violentes, suscitant de nombreux tués et blessés.

Dans ce pays infesté de groupes islamiques armés et disposant de la bombe atomique pour en découdre éventuellement avec le puissant voisin indien, la démocratie est évidemment plus formelle que réelle.

D'une certaine façon, les dizaines de milliers de Pakistanais qui ont manifesté contre la publication des caricatures de Mahomet « *reflètent l'instabilité de la nation, la force de l'opposition au président Pervez Moucharaf [qui s'est hissé au pouvoir à la suite d'un coup d'état] et l'influence des courants islamistes les plus radicaux* »¹. Même si, par ailleurs, les spasmes de violences se sont produits simultanément à Beyrouth, Damas, Gaza, en Cisjordanie, en Turquie, jusqu'en Indonésie, au Niger et en Somalie, saccageant au passage des locaux diplomatiques.

L'Union européenne a fait valoir, à juste titre, que si les caricatures incriminées n'étaient sans doute pas opportunes au regard des contingences du temps, elle tenait à réitérer son attachement aux « *libertés de presse et d'expression qui font partie des valeurs fondamentales du monde occidental* ».

Sans dialogue, le choc des civilisations est inéluctable, mais pour mener à bien ce dialogue, en coopération avec les Etats-Unis sans se confondre avec eux, l'Europe doit pouvoir s'imposer dans les relations internationales avec une stature et une identité politiques fortes qui lui font toujours défaut.

► L'Inde et la Chine

Ce n'est pas le fait du hasard là encore si George Bush, au début du mois de mars, a conclu un accord nucléaire qualifié « d'historique » avec Delhi. L'Inde a été, en effet, longtemps considérée comme une sorte de « paria » nucléaire, n'ayant jamais signé le traité de non prolifération et procédant sans demander l'avis de personnes à ses premiers essais atomiques en mai 1998.

Les Etats-Unis ne la menacent plus de sanctions et mesurent que le sous-continent avec son milliard cent millions d'habitants contre 300 millions en 1947, année de l'indépendance, mais aussi avec sa démocratie réelle, est le seul partenaire fiable qu'ils puissent avoir dans cette partie du monde, avec le Japon.

L'accord signé devrait permettre aux Etats-Unis et à l'Inde de progresser vers l'objectif énergétique civil le plus avancé ainsi que vers des transferts de technologie précieux, si le Congrès américain l'accepte en raison des risques qu'il comporte et des inquiétudes qu'il suscite. En effet, le nucléaire civil et le nucléaire militaire peuvent parfaitement se conjuguer.

Les Etats-Unis considèrent donc que cet accord doit rester « unique » en son genre et excluent d'en signer un avec les alliés Pakistanais qui, en divulguant leurs secrets nucléaires auprès des Iraniens, sont à l'origine des difficultés rencontrées aujourd'hui avec Téhéran.

Pour la République fédérale indienne, le Pakistan est considéré comme « *l'épicentre du terrorisme international* » ; et, comme par hasard, un attentat contre le Consulat des Etats-Unis à Karachi (capitale économique pakistanaise), vient de tuer cinq personnes dont un diplomate américain, en blessant quarante autres, et ce la veille du jour où George Bush devait rencontrer à Islamabad (capitale politique pakistanaise), le général-président Musharraf sur lequel Washington base toute sa politique dans ce pays.

L'Inde est en soi le seul pays qui puisse espérer faire contrepoids au mastodonte chinois, sur le continent asiatique, même si elle est encore deux fois plus pauvre que la Chine. Le décollage économique de l'Inde date des premières années de ce siècle, celui de la

¹ extrait du « Monde diplomatique » de mars 2006

Chine du début des années 1990, mais la croissance indienne frôle désormais les 7-8 % l'an et se rapproche donc de celle de l'Empire du milieu.

De plus, la démographie de l'Inde l'emporte sur celle de son puissant voisin dont le développement a été plombé par la politique de « l'enfant unique » décrétée *manu militari* au temps du maoïsme pur et dur. Chaque année, il faut le savoir, il y a vingt millions d'Indiens de plus sur notre planète !

Malgré des taux d'analphabétisation toujours élevés des pays du tiers monde, l'Inde s'est remarquablement adaptée à l'ère technologique et informatique. Ses jeunes diplômés sont appréciés et recherchés partout. L'affaire Mittal – Arcelor apparaît « *emblématique des offensives que mènent les entreprises indiennes* » dans le monde d'aujourd'hui.

Le sous-continent que Delhi réunit dans une République fédérale a, en commun avec le milliard 300 millions de Chinois voisins, une insatiable boulimie d'énergie et, notamment, de pétrole, pour répondre à des besoins de développement qui ne cessent de croître ; en commun aussi, ils connaissent des écarts de développement considérables entre villes et campagnes, même si dans les deux cas tout se transforme désormais très vite.

Des sociétés qui paraissaient figées voici trois ou quatre lustres encore, jouent aujourd'hui un rôle croissant dans le monde. Toutefois, avec d'énormes différences...

La Chine a engendré un Etat répressif, avec un parti totalitaire dit « communiste » de 69 millions de membres, avec des milliers d'exécutions capitales chaque année. Ce n'est pas le cas de l'Inde restée étonnamment fidèle à la vision de ses fondateurs, Gandhi et Nehru, même si certaines de ses régions fédérées sont « maoïstes ».

La Chine avance des taux de croissance époustouflants avec des statistiques régulièrement rectifiées à la hausse et donc probablement tronquées. Ainsi l'augmentation du PIB de 2004 a été portée, d'un seul coup de 9,5 % à 16 %. Ce n'est pas le cas de l'Inde.

Avec une machine politique opaque, un étonnant capitalisme rouge pratiqué au nom du Marxisme, la Chine inquiète toujours.

Je ne ferai qu'évoquer au passage les tensions persistantes avec Taïwan, les zizanies rémanentes avec le Japon, le double ou triple jeu de Pékin à propos de la Corée du Nord du camarade Kim Jong Il, nouvel acteur nucléaire supposé et, en tout cas, autoproclamé depuis que le gouvernement de Pyongyang a décidé de se retirer en octobre 2003 du Traité de non prolifération.

► Les Etats-Unis superpuissance, l'Afrique et « l'arrière cour »

Ainsi chaque continent avance de façon contrastée, pour ne pas dire de plus en plus contrastée, malgré les normes technico-uniformisatrices de la mondialisation dont la superpuissance que sont les Etats-Unis d'Amérique s'efforce d'assumer la maîtrise. Les Etats-Unis qui, rappelait André Fontaine dans une analyse de janvier 2006, « *détiennent 70 % de l'épargne mondiale, créent annuellement deux millions d'emplois et prévoient une croissance de 3,5 % de leur PIB* », affirmant ainsi une fantastique longueur d'avance dans des domaines aussi décisifs que la recherche, les armements, les bases militaires « *avec une démographie qui joue en leur faveur – leur taux de fécondité étant de 2,1* ».

Comment, quand on préside aux destinées d'un tel pays-continent ne pas se sentir quelque peu grisé, comme c'était le cas de George Bush le 31 janvier dernier quand, dans le discours à la nation, il affirmait sa conviction que l'Amérique « *devait* » conduire le monde et, somme toute, qu'en l'état des rapports de force, elle n'avait pas d'autre choix.

Pourtant, le déroulement des affaires de la planète devrait l'inciter à plus de circonspection, comme semblent le lui suggérer les sondages qui le concernent même si, par ailleurs, la date du 11 septembre 2001 imprime dans les mémoires la vision de la tragédie du World Trade Center ; même si également le Pentagone vient de réaffirmer que les Etats-Unis doivent se préparer à une « *guerre longue* » contre le terrorisme. C'est cette conviction qui a permis le 7 mars la reconduction par le Congrès des mesures du « Patriot Act » (280 voix 'pour' contre 130 à la Chambre des Représentants) et d'autre part, le vote d'un projet budgétaire militaire record pour l'année fiscale : 439,3 milliards d'euros (6,9 % de plus par rapport à l'année précédente), auquel s'ajoutent les dépenses de guerre en Afghanistan et en Irak, pour lesquelles le Pentagone a prévu 120 milliards de dollars.

A l'évidence, l'attention de George Bush est centrée sur le Proche et le Moyen-Orient, d'abord ; sur l'extrême Orient ensuite ; pour des raisons évidentes dans les deux cas. Très peu sur l'Afrique, ses conflits, ses pandémies, sa pauvreté, sa démographie proliférante, ses « boat people » qui, de plus en plus nombreux, au prix de leur vie, essayent de gagner les Iles Canaries, Ceuta, Melilla, Lampedusa, prémices de ce qu'ils pensent être des terres de délivrance. Là, estime George Bush, non sans raison d'ailleurs, les anciennes puissances coloniales devraient être les premières concernées...

Toutefois, l'Oncle Sam se montre plus attentif aux soubresauts africains depuis que d'abondants gisements pétroliers ont été découverts dans le golfe de Guinée, au Nigéria et dans une moindre mesure au Tchad et au Soudan aux confins désertiques desquels un sanglant conflit s'est poursuivi au Darfour. Ne connaissant pas l'art et la manière, George Bush a même proposé, afin d'en terminer avec les massacres du Darfour, de faire appel à l'Organisation de l'Atlantique Nord pour conduire une force de casques bleus.

Mais laissons cela...

Il y a aussi les changements qui traversent et transforment l'Amérique du Sud, risquant d'affecter les intérêts et la position des Etats-Unis sur un continent où leurs projets de zone de libre-échange ont échoué.

Jusqu'où ira le Venezuela, cinquième exportateur de brut mondial et premier réservoir de gaz continental, sous la férule du bouillant Hugo Chavez qui développe un nationalisme anti-yankee musclé au nom « *d'une révolution bolivarienne* » que ne désavouerait pas son 'amigo' Fidel Castro qui patronne également le nouveau régime bolivien d'Evo Morales, premier indien à accéder à la magistrature suprême à La Paz ? Morales prône la nationalisation des hydrocarbures de son pays et n'est d'accord avec Washington que sur un point : la lutte contre le « narcotrafic ».

Quel est l'avenir d'une Colombie où l'armée et la guérilla des FARC (qualifiées de « *léninistes rudimentaires* ») s'opposent depuis des lustres, ces dernières détenant des centaines d'otages dont Ingrid Bétancourt, candidate aux élections présidentielles de 2002 ? Les FARC qui contrôlent les zones de culture de la feuille de coca dans le sud colombien s'efforcent d'empêcher l'actuel président soutenu par les Etats-Unis de briguer un nouveau mandat le 28 mai prochain.

Que vont donner les turbulences péruviennes à l'issue des élections présidentielles prévues dans quelques jours, tandis que le Chili voisin a élu le 11 décembre dernier, une femme socialiste, Michèle Bachelet ? Fait sans précédent, au pays de Salvador Allende et d'Augusto Pinochet. Le niveau de vie chilien a doublé depuis 1999, mais apparemment les fortes inégalités de revenus ont provoqué un changement comparable à celui qu'a connu le Brésil avec l'accès à la présidence de Luis Inacio da Silva (dit « *Lula* ») le 1^{er} janvier 2003.

Si je me suis aventuré aujourd'hui en profondeur dans une sorte d'introspection d'un certain nombre de changements conjoncturels, culturels, conflictuels qui caractérisent une époque où tout s'accélère dans la vie de l'humanité, c'est pour nous permettre de mieux

apprécier le vide abyssal causé par l'absence d'une Europe vraiment accomplie, autonome, majeure et partout identifiable dans le monde d'aujourd'hui.

► L'Europe frileuse et incertaine

L'intégration politique n'a pas suivi l'intégration monétaire et juridique de l'Union européenne. Celle-ci peut se targuer de disposer de 80 000 pages de droit communautaire qui peuvent servir de boussole à ses Etats-membres et ses citoyens pour organiser leurs rapports, mais les résultats de notre Union économique restent partiels et ne corrigent que très imparfaitement des disparités sociales et régionales, à mesure que le cercle des membres s'élargit, donnant l'impression d'une sorte de fuite en avant permanente entre ce que nous devrions faire et ce que nous faisons effectivement.

L'architecture institutionnelle dont nous nous sommes progressivement dotés depuis les années 1950 - arbitrairement désignée sous le nom de « Bruxelles » - comporte des acquis indéniables mais le processus constitutionnel engagé au début du siècle a connu le printemps dernier une rebuffade cinglante dans des pays considérés comme des piliers de la construction européenne depuis ses origines : la France et les Pays-Bas. Pourquoi ne pas le dire ? Le choc qui en est résulté n'a pas encore été surmonté, alors que l'on nous presse d'ouvrir toujours plus grandes les portes de l'Union et d'honorer nos engagements à l'égard de nouveaux Etats candidats. Ce sera le cas pour la Bulgarie et la Roumanie si Sofia et Bucarest passent convenablement leurs examens d'entrée en mai.

Ce sera progressivement le cas des autres pays balkaniques, en attendant que sonne l'heure de vérité pour la candidature turque et tels ou tels pays de l'ancienne mouvance soviétique, en tête desquels l'Ukraine où le parti pro-moscou a connu une remontée électorale à l'issue des élections du 26 mars dernier, toutefois insuffisante pour faire obstacle à la volonté des partis pro-occidentaux de rejoindre un jour l'Union européenne et l'OTAN... considérées comme leur terre promise.

Le cas ukrainien est typique : nous héritons de frontières d'Etat qui recouvrent des réalités disparates. L'Ukraine orientale est, en fait, russe, alors que l'Ukraine occidentale est vraiment « ukrainienne » et tournée culturellement, économiquement vers la nation polonaise voisine. De plus, contrairement à la Biélorussie également voisine, qui vit sous un régime répressif, marqué par la nostalgie soviétique et totalement dépendant de Moscou pour assurer sa viabilité économique, l'Ukraine de Viktor Iouchtchenko et de la Révolution orange appartient désormais à la famille démocratique.

Les récentes élections biélorusses du 19 mars n'ont pas permis, par contre, de déloger de ses prérogatives le dictateur local, Alexandre Loukachenko. Un authentique autocrate que Vladimir Poutine flatte ou manipule avec des pincettes, selon les intérêts du Kremlin et de Gazprom.

Dans les Balkans où l'Union européenne s'aventure sur la pointe des pieds, nous avons des complexités comparables. La Macédoine à laquelle nos amis grecs ne consentent que la dénomination « d'ancienne République yougoslave de Macédoine », est ouvertement candidate à l'Union européenne, mais le tiers de sa population est albanaise comme 90 % de celle du Kosovo. Or, le Kosovo, toujours sous le contrôle de la KFOR, c'est-à-dire de l'OTAN, exige l'indépendance pure et simple et veut sortir du giron serbe, alors que le nord kosovar est lui majoritairement serbe. Bien entendu, le gouvernement de Belgrade ne veut rien entendre et l'a fait savoir à Vienne où se sont engagées le 20 février dernier les premières négociations destinées à régler l'avenir de la province, sous l'égide de l'ONU.

Autre cas de figure, la Serbie Monténégro : état résiduel de l'ancienne Yougoslavie, menace de se scinder en deux états souverains ou prétendus tels, le gouvernement

monténégrin revendiquant l'indépendance. Un référendum devra finalement en décider le 21 mai prochain, l'Union européenne ayant pu imposer une seule limite : l'indépendance ne sera effectivement proclamée que si au moins 55 % des électeurs l'ont approuvée. Toute la partie septentrionale du Monténégro se considère elle aussi comme serbe.

En Bosnie-Herzégovine, entité étatique artificielle où la sécurité est aujourd'hui assurée par 7 000 soldats de l'Union européenne, les accords de paix de Dayton ont imposé en 1995 aux 40 % de musulmans, 19 % de chrétiens et 38 à 39 % d'orthodoxes qui peuplent leurs divers regroupements dans une Fédération croato-musulmane et une République serbe « ethniquement pure » louchant vers Belgrade et abritant des criminels de guerre en cavale.

Tous ces pays, plus l'Albanie ont signé des accords avec l'Union européenne destinés à les acheminer dans un avenir plus ou moins lointain vers l'adhésion. En outre, il n'est pas certain que la « fragmentation balkanique » s'arrête en si bon chemin. Si, en effet, le Monténégro et le Kosovo prennent leur indépendance à l'égard des Serbes, en Voïvodine serbe, l'ethnie hongroise ne serait-elle pas tentée à son tour de s'affranchir un jour de la tutelle de Belgrade ?

Tous les calculs de représentativité des Etats membres de l'Union européenne et des voix au Conseil des ministres ou de répartition des rôles au sein des institutions communes voleront en éclat.

Comme celui d'une intrigue, l'écheveau devra être entièrement recomposé. Il faut dès maintenant en prendre conscience, même si nous n'en sommes qu'aux préliminaires. A savoir, pour la période récente, après la décision d'engager les négociations d'adhésion avec la Croatie (elle aussi ex république yougoslave) ; la signature d'accords de stabilisation et d'association de l'UE avec l'Albanie le 18 février ; la signature annoncée d'accords du même type avec la Bosnie-Herzégovine à la fin de l'année, tandis que les mêmes accords avec la Serbie Monténégro traînent, Belgrade se voyant reprocher de ne pas livrer au Tribunal pénal international les personnalités serbes recherchées pour crime de guerre.

► L'identité européenne

En fait, le problème qui me paraît incontournable est celui de la « capacité d'absorption » de l'Union européenne du fait de l'insuffisance des critères d'adhésion tels qu'ils ont été décrétés à Copenhague en 1993. C'est la raison pour laquelle le Parlement européen s'est enfin décidé, à l'initiative de l'allemand Elmar Brok, président de sa commission des affaires étrangères, d'engager une réflexion sur « la nature de l'Union européenne » et de ses « frontières géographiques ». Dans une résolution votée le 16 mars dernier par 397 voix contre 95 et 37 abstentions, il demande à la Commission de présenter avant le 31 décembre prochain, un rapport exposant les principes sur lesquels la définition de l'Union puisse se fonder.

Ne nous leurrions cependant pas... Comme le débat parlementaire l'a montré, les esprits sont divisés sur une telle approche, mais il faut avoir le courage d'affronter de telles difficultés.

Ainsi, comme l'a proclamé la majorité du Parlement, il est exact que « *l'enlisement du processus de ratification du traité constitutionnel empêche l'Union européenne d'accroître sa capacité d'absorption* » (alinéa 6 du document) et il est souhaitable de « *soumettre à tous les pays européens actuellement sans perspective d'adhésion à l'Union européenne, des propositions pour une relation multilatérale étroite avec celle-ci* » (alinéa 9). Bien sûr, il n'est pas question de fixer les frontières de l'Europe « une fois pour toute », et il ne s'agit pas d'un débat théologique, mais le flou artistique actuel n'est plus acceptable.

Plus d'un demi-siècle après le début du processus d'unification européenne, le moment est largement venu de poser la question de l'identité européenne. Il eut été, certes, plus normal d'ouvrir ce débat **avant** l'aventure constitutionnelle que M. Giscard d'Estaing a présidée, plutôt qu'après, même si comme nous l'espérons bien le débat constitutionnel est appelé à rebondir tôt ou tard.

Pour l'heure, les institutions européennes ont été ou sont amenées à se prononcer sur des dossiers moins palpitants mais néanmoins lourds de conséquences même si, du fait de leur nature, ils tendent à l'introverser.

Le dossier budgétaire (quel cadre financier pour la période 2007-2013 ?)

- Le 8 juin 2005, le Parlement européen s'était prononcé en faveur d'un volume de crédits de 974 milliards d'euros (1,18 % du PIB en crédits d'engagement).
- L'accord laborieusement acquis au Conseil, le 16 décembre suivant, concernait 862 363 milliards d'euros (1,045 % du produit brut).
- Le 18 janvier 2006, le Parlement européen a rejeté le compromis obtenu au Conseil. Or, l'accord du Parlement est nécessaire pour permettre l'adoption finale du paquet financier 2007-2013. Il a donc demandé que les 862 et quelques milliards de crédits d'engagement proposés par les Etats soient augmentés de 12 à 13 milliards d'euros, soit à 1,5 % du produit brut de l'Union, notamment en faveur de la recherche, de la compétitivité, de la croissance, ainsi qu'en faveur de la sécurité intérieure et des actions extérieures.
- Une nouvelle réunion vient de se tenir le 5 avril, pour éviter de prolonger l'impasse. Les eurodéputés et le Conseil des ministres sont parvenus à un compromis : le budget définitif 2007/2013 devrait être de 866 milliards d'euros.

Le « plombier polonais »

Son géniteur s'appelait (mais on l'a oublié) « Bolkestein », du nom d'un Commissaire européen néerlandais. Ce plombier imaginaire est allé jusqu'à perturber fortement le choix des électeurs français lors des débats hexagonaux sur le traité constitutionnel en mai 2005. Le problème principal (mais pas le seul) de cette mise en œuvre de « *l'Europe des services* » proclamée comme l'un des objectifs essentiels du traité de Rome de 1957 concernait le « *principe du pays d'origine* » permettant à un prestataire de services de travailler dans l'Union européenne aux conditions de son Etat d'origine.

- Le 16 février dernier, après de longues délibérations, le Parlement européen emboitant le pas à Mme Gebhardt, rapporteur social démocrate allemande, retirait le principe du « pays d'origine ». Un compromis a donc été trouvé entre la majorité des europarlementaires de « droite » et une majorité d'europarlementaires de « gauche ». Désormais, ce seraient les parties contractantes qui choisiraient le droit applicable. De plus, étaient exclus du champ du projet de directive, les services d'intérêt général (services publics non marchands au contraire des services publics marchands) et dans les deux cas diverses catégories dont vous trouverez l'énumération, si le cœur vous en dit, dans le bulletin « 7 jours d'Europe » du 20 février dernier.
- Pour mémoire, le projet a été adopté au Parlement européen par 391 voix contre 213 et 34 abstentions, après une bataille acharnée de 1 800 amendements.
- Puis la Commission s'est saisie du dossier. Elle vient d'entériner un projet de directive très remanié. Il confirme la suppression du principe du pays d'origine et le remplace par la liberté de prestation au sein de l'Union européenne, avec l'obligation pour le pays d'accueil de lever les obstacles administratifs. Les

services publics, sociaux, de sécurité, de santé et d'autres activités (notamment les activités bancaires, audiovisuelles) sont exclus du champ d'application de la future directive qui sera présentée au Conseil des ministres fin avril.

- Une deuxième lecture est prévue au Parlement européen cet automne. La directive « services » devrait donc être définitivement adoptée avant la fin de l'année, mais il est vrai qu'elle n'aura plus guère de rapport avec le projet Bolkestein d'origine.

► Le Conseil européen de Printemps

Ce dernier s'est tenu à Bruxelles les 23 et 24 mars. Il avait deux objectifs principaux : l'éternelle relance de ce que l'on appelle la « stratégie de Lisbonne » en vertu de laquelle (je cite) « *l'Union européenne s'engageait à devenir d'ici à 2010 l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » et une tentative de définition d'une politique énergétique en Europe.

Tout ceci figure dans une vingtaine de pages de textes. Allons à l'essentiel : le Conseil européen réaffirme sa volonté « *d'investir davantage dans la connaissance et l'innovation* » ; de « *voir mieux exploité le potentiel des entreprises, notamment des PME* » ; « *d'augmenter les possibilités d'emploi pour les catégories prioritaires* ».

Qui n'applaudirait pas, à condition que les moyens budgétaires soient là. Ce qui n'est que très partiellement le cas, si l'on en juge par les écarts constatés entre les propositions de la Commission et du Parlement et le compromis obtenu au Conseil.

Au catalogue des bonnes intentions, nous trouvons la réaffirmation de l'objectif de 3 % du PIB investi dans la recherche d'ici à 2010 ; l'invitation à la Commission de proposer des dispositions précises visant à encourager le développement des PME ; le souhait que les Etats-membres mettent en place un « guichet unique » permettant de créer des entreprises de manière simple et rapide, dans toute l'Union européenne, avant 2007 ; l'intention de créer 2 millions de postes de travail par an avant 2010 ; de réduire dans des proportions précises l'abandon scolaire afin que chaque jeune ayant quitté l'école et se trouvant au chômage puisse, dans un délai de six mois, se voir offrir un emploi, un apprentissage, une formation, etc...

Le sommet s'est prononcé aussi pour la retraite progressive, le travail à temps partiel, la promotion de l'emploi des femmes, la flexibilité, l'assainissement des finances publiques, une coordination politique permettant d'assurer la « discipline budgétaire » pour « absorber les chocs asymétriques » dans la zone euro et de progresser vers l'extension, l'amélioration, l'interconnexion, l'interopérabilité des infrastructures européennes.

Ce style, cette envolée terminologique, ce souffle didactique... n'est-ce pas admirable ?

Mais soyons sérieux... nous avons eu aussi droit à quelques décisions fermes. Par exemple, l'invitation à la Commission de présenter à la mi-juin une proposition précise de création d'un Institut européen de technologie dont elle a suggéré la réalisation. Par exemple encore, la promotion d'un Fonds européen d'ajustement de la mondialisation de 500 millions d'euros qui devrait être opérationnel « *dans les meilleurs délais, de préférence avant le 1^{er} janvier 2007* ». 500 millions d'euros par an, c'est une goutte d'eau dans le gouffre de la mondialisation, mais l'intention est louable.

Quant à la politique énergétique, elle se caractérisera par trois objectifs principaux :

- la sécurité des approvisionnements ;

- la garantie de compétitivité des économies européennes et d'un coût abordable pour l'approvisionnement énergétique des entreprises et des consommateurs, à l'aide de diverses dispositions dont, en particulier, le développement des interconnexions des réseaux gaziers et électriques, l'objectif proposé étant modeste puisqu'il est prévu pour l'électricité, par exemple, qu'au moins 10 % des capacités de production installées dans les Etats-membres soient connectées ;
- enfin, la promotion de la viabilité environnementale, en envisageant d'accroître d'ici à 2015, de 15 % les énergies renouvelables et la proportion des hydrocarbures (objectif de 8 %). La mise en œuvre d'un plan d'action étant prévue dans le domaine de la biomasse.

La dimension extérieure de la sécurité des approvisionnements n'a pas échappé : les 25 étant explicitement appelés à « parler d'une seule voix à l'appui des objectifs de politique énergétique » dans les relations avec les pays tiers (Russie, pays du Golfe, Etats-Unis, etc...) Le moins que l'on puisse dire est que la route sera longue pour y parvenir.

La presse et les médias n'ont pratiquement pas évoqué ce « sommet européen » un peu rébarbatif, décrétant qu'il s'agissait d'une rencontre « *sans vraies ambitions dans une Union en panne de compétitivité économique* ».

Il y aura bientôt cinq ans, le 27 avril 2001, qu'à l'Université de Florence, Mme Loyola de Palacio, alors en charge de l'énergie au sein de la Commission de Bruxelles déclarait : « *les efforts actuels de l'Europe pour développer son autonomie politique, militaire et monétaire n'auront aucun effet durable réel si l'Union européenne ne poursuit pas en même temps, avec le maximum de vigueur, un objectif d'autonomie énergétique raisonnable* ». Cinq années plus tard, qu'en est-il ?

Jusqu'à maintenant la concurrence dans le domaine de l'énergie est demeurée un mythe, jamais les prix de l'énergie n'ont été aussi élevés et ce fut une aberration de maintenir si longtemps des politiques nationales pratiquement non coordonnées. Jadis, Jean Monnet avait eu la prescience et la conscience d'une priorité européenne en ce domaine, suscitant la CECA dès 1950 et sept années plus tard l'EURATOM. Seuls aujourd'hui des groupes européens puissants permettront dans un cadre réglementaire européen de concilier concurrence et défense stratégique en matière d'énergie.

On a beaucoup parlé des OPA ou tentatives d'OPA survenues dans ce domaine récemment. Le 1^{er} juillet 2007, la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité s'imposera aux entreprises comme, au moins théoriquement, aux particuliers. Le coup d'envoi des grandes manœuvres a été donné par l'Allemand EON qui veut racheter la première compagnie d'électricité espagnole, Endesa, et par la tentative d'OPA de l'Italien ENEL qui a poussé SUEZ dans les bras de Gaz de France. Ou l'inverse, à l'initiative du gouvernement français mobilisé au pas de course. ENEL + Gaz de France, c'est 73 milliards 200 millions d'euros de capitalisation boursière en euros. Gaz de France + SUEZ, c'est 72,3. Dans le cas de Gaz de France, 80 % du capital est détenu par l'Etat français contre 37 dans le cas italien.

L'autre tentative d'OPA qui a défrayé la chronique, Mittal Steel contre Arcelor, est contestable. Mittal Steel dont le siège est aux Pays-Bas, appartenant à 80 % à la dynastie hindoue des Mittal, alors qu'Arcelor est une société luxembourgeoise dont le premier actionnaire est le Luxembourg lui-même. L'émergence d'acteurs européens à la mesure du marché européen devrait, certes, permettre à notre Europe, grâce aux investissements lourds, de se situer à une échelle susceptible de stimuler la production, la recherche, la concurrence, à condition évidemment qu'aucune situation de monopole ne soit tolérée. A l'évidence, l'inverse n'est pas souhaitable.

Dans ce contexte, la Commission a, de plus, adopté le 4 avril une série de procédures d'infraction à l'encontre de presque tous les Etats-membres, épinglés pour avoir transposé

incorrectement des directives communautaires en matière énergétique dans les législations nationales. La France est concernée pour le gaz et l'électricité.

► Quid des projets constitutionnels ?

Dans ce contexte global que deviennent les projets constitutionnels ?

La présidence autrichienne, très volontariste au départ, s'est faite discrète sur le sujet. La période de réflexion se poursuit. Pourtant le 19 janvier, Mme Plassnik, ministre des affaires étrangères du Gouvernement de Vienne, affirmait qu'il s'agissait désormais de passer de « l'auto-analyse » à « l'auto-thérapie ». Cette belle vérité énoncée, nous sommes restés sur notre faim ou notre soif. Sachant seulement que les gouvernements de l'Union européenne se sont engagés l'année dernière à réexaminer la question du Traité constitutionnel lors du Conseil européen de Juin, encore sous présidence autrichienne.

Le 19 janvier, le Parlement européen a adopté un rapport du libéral britannique Andrew Duff et du Vert autrichien, Johannes Vogenhuber, présenté au nom de la commission constitutionnelle du Parlement européen, soulignant en substance que la Constitution devrait entrer en vigueur en 2009 au plus tard et que pour y parvenir un accord serait nécessaire avant la fin 2007. Pour le Parlement européen, enfin, l'adoption d'un projet constitutionnel est considérée comme une condition pour tout nouvel élargissement.

Les eurodéputés ont adopté le rapport par 385 « oui », 120 « non » et 51 abstentions – le résultat est réconfortant.

Par ailleurs, il est bon de rappeler la déclaration n° 30 annexée au Traité disposant que « *si à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la signature du traité, les 4/5èmes des Etats-membres ont ratifié ledit traité et qu'un ou plusieurs Etats-membres ont rencontré des difficultés de procéder à ladite ratification, le Conseil européen se saisit de la question* ». Actuellement, et malgré le double rejet français et néerlandais du Printemps dernier, 14 Etats sur 25 ont ratifié.

Poursuivons notre remontée du temps :

- Le 2 février à Oxford, Tony Blair a convenu qu'une Union à 25 ne peut pas bien fonctionner avec les règles de gouvernance d'aujourd'hui. Dont acte !
- Le 2 février encore, le premier ministre finlandais, M. Matti Vanhanen, dont le pays présidera l'Union européenne au cours du deuxième semestre de l'année en cours, a annoncé que ce printemps 2006, le Parlement finlandais « *se limitera à adopter une position de principe favorable à la constitution* ». Ce ne serait donc pas, sauf correction de parcours, une ratification constitutionnelle supplémentaire, mais « un signal fort ».
- Le 5 février, le Parlement flamand ayant ratifié le Traité (84 « oui », 29 « non » et 1 abstention), après la Chambre fédérale belge, le Sénat fédéral, les parlements des communautés française, germanophone et de la région bruxelloise, et wallonne, la Belgique a achevé sa procédure de ratification.
- Le 9 février, le Parlement estonien a entamé une procédure de ratification le vote est attendu fin mai. Il a déjà été acquis dans les autres pays baltes : Lettonie, Lituanie.
- Le 17 février, le président tchèque, Vaclav Klaus, a accueilli à Prague son homologue polonais, M. Kaczynski. Les hommes ont fait savoir que, tout en

rester hostiles à la ratification du Traité constitutionnel par leurs pays respectifs, ils se déclaraient favorables à un nouveau document qui améliorerait le fonctionnement de l'Union européenne.

- Le 23 février, dans une déclaration à la presse, le président polonais effectuant une visite en France a souligné qu'il était « *partisan d'élaborer un nouveau texte* ».
- Le 6 mars, les premiers ministres de Finlande et du Portugal ont cru devoir affirmer que la Constitution européenne pourrait être sauvée moyennant des changements à la marge, mais en gardant l'essentiel du texte. Le Premier ministre portugais, M. Socrates, a indiqué que le Portugal convoquerait un référendum dès que le texte aurait été révisé.
- Le 9 mars, le président polonais revenait à la charge dans une interview au journal « *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ». Selon lui, le débat constitutionnel doit être « *repris à zéro* » ; la Pologne ne ratifiera pas le projet s'il manque une référence à Dieu dans le préambule. La Pologne estime au surplus que la répartition des voix lui est moins favorable que dans le Traité de Nice et que « *les temps ne sont pas mûrs pour un ministre européen des Affaires étrangères* » flanqué d'un service diplomatique européen.
- Le 29 mars, le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, a plaidé à Berlin en faveur de la création d'avant-gardes. « *Il n'est pas acceptable* », a-t-il ajouté, « *qu'en l'absence d'unanimité le projet européen soit dénaturé* ».
- La nouvelle chancelière d'Allemagne, Angela Merkel, a fait savoir à diverses reprises – et ceci n'est pas négligeable – que le Conseil européen de juin 2007, donc après les élections françaises, tenterait de définir « *la marche à suivre pour sortir de l'impasse* ». Selon elle, il ne s'agirait pas de rouvrir le débat mais d'ajouter un protocole social au texte et aussi, dans le corps du traité lui-même, une clause indiquant que toute nouvelle législation communautaire devra être compatible avec le « *modèle social européen* ».

On en est là et l'on sent bien que l'on tâtonne pour sortir de l'impasse sans, pour l'heure, y parvenir encore vraiment. D'autres éléments plaident en faveur d'un certain éveil.

Par exemple, une conférence de Valéry Giscard d'Estaing devant la London School of Economics, reprenant la thèse selon laquelle la troisième partie du projet constitutionnel pourrait éventuellement suivre « *un itinéraire parlementaire qui soit bien mieux adapté à sa nature* ». Le débat serait relancé sur les deux parties réellement constitutionnelles du texte rejeté au printemps dernier.

Par exemple encore : le gouvernement néerlandais a lancé un sondage sur Internet par lequel il invite les citoyens à donner leur avis sur l'état de l'intégration européenne et l'avenir de l'UE. L'une des questions est : « *L'Europe a-t-elle besoin d'une Constitution ? Pourrait-on poursuivre le traité actuel ?* »

Devant le Forum permanent de la société civile réuni à Bruxelles le libéral britannique, Andrew Duff, a émis l'espoir que les citoyens européens organiseront des pétitions favorables au traité instituant une Constitution pour l'Europe les 8 et 9 mai, et à titre personnel, il s'est prononcé en faveur d'une partie III révisée.

Les 8 et 9 mai, toujours à Bruxelles, le Président de la Commission européenne, M. Barroso, et le Président autrichien du Conseil européen, M. Schüssel, devraient présenter pour la première fois ensemble leurs idées sur la manière de sortir de la crise institutionnelle.

Des efforts sont, et seront donc entrepris pour sauver ce qui peut l'être du traité constitutionnel, mais sur la base d'un aménagement plutôt à la baisse qu'à la hausse puisque celui-ci doit être ratifié par tous ceux qui l'ont signé. Tout compromis doit aller des Britanniques et des Polonais aux Belges, aux Italiens et aux Allemands en passant par les Français, les Néerlandais, les Grecs et les autres.

Le risque est celui d'une éventuelle proposition de ratification du Traité constitutionnel en le vidant de sa substance première. Même si nos Etats savent qu'on ne peut continuer le parcours vers une Europe élargie avec le Traité de Nice, tous les calculs ont été faits sur la base de 27 Etats membres : les 25 qui composent d'ores et déjà l'Union plus la Bulgarie et la Roumanie. Il faudra donc, même si l'on veut intégrer un petit pays comme la Croatie, se mettre d'accord sur de nouveaux chiffres de représentation des Etats (pondération des voix au Conseil, définition de la majorité qualifiée), de la représentation des peuples (au Parlement européen, au Conseil Economique et social, au Comité des Régions), ainsi que sur la composition de la Commission. L'exercice est redoutable.

Mais il existe une autre hypothèse : le renvoi du projet constitutionnel ou de tout projet équivalent, faute d'accord, aux calendes grecques jusqu'à ce que des crises internationales ou encore l'existence d'une crise mondiale majeure amènent les Etats européens ou un groupe des Etats de l'Union européenne, sous la contrainte des événements, à définir des règles d'une nouvelle avancée politique significative.

C'est ce que certains artisans de l'intégration européenne pressentent déjà.

Par exemple, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, qui vient de relancer l'idée d'une Europe à vocation fédérale avec les Etats membres de l'Union susceptibles d'en être d'accord et en même temps une préférence pour les pays de la Zone euro. Cet appel a été publié dans un récent petit livre intitulé « *Les Etats-Unis d'Europe* » (éd. Rue Spire à Bruxelles)

Le mythe hugolien des Etats-Unis d'Europe resurgit quand l'Europe se trouve dans une phase d'interrogations et de désarroi profond. C'est un constat !

Ainsi, Winston Churchill au lendemain de la deuxième guerre mondiale, observant l'effondrement du vieux continent, avait lancé en 1946 un très bel appel à la constitution des Etats-Unis d'Europe dont, lucide, il excluait le Royaume-Uni tourné vers le Commonwealth.

Autre exemple, Jean Monnet qui, dans les années 1950, claque la porte de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et quitte Luxembourg, après les échecs successifs de la CED et d'un premier projet de Communauté politique, pour fonder le « Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe », en publiant une sorte de manifeste au titre provocateur : « *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé* ».

Gardons-nous, cependant, de penser que nous avons l'éternité pour atteindre un jour l'objectif fédéral déjà assigné comme objectif suprême dans la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, au nom du Gouvernement de la République française.

Si, en effet, l'Europe survenait trop tardivement au regard des exigences de l'histoire, pour rendre les services que nous attendons d'elle et préserver les valeurs fondamentales de notre civilisation dans le grand brouhaha de la mondialisation ambiante, elle serait - au regard de cette même histoire - aussi dépassée que l'est aujourd'hui l'Etat-Nation, pour maîtriser de son seul fait les événements que nous vivons.

Jean-Pierre Gouzy
Paris, mai 2006